

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Française

N°/



Mémoire de fin d'études élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master Académique

Domaine : Lettres et Langue Etrangères

Filière : Langue Française

Option : Didactique du FLE et Interculturalité

**L'exposé oral : outil de développement de la
Compétence de production orale.
Cas des étudiants de 1^{re} année licence de
lettres et de langue française, université de M'Sila.**

Réalisé par :

ABBES Safa

Soutenu publiquement le : 23.05.2017

Devant le jury :

Noms et Prénoms	Qualité	Etablissement
* M. GHARBAOUI Omar	Président	Univ. De M'sila
* M. BENSEFA Youcef Nabil	Examineur	Univ. De M'sila
* M. MESSAOUR Amir	Rapporteur	Univ. De M'sila

Année Universitaire 2016/2017

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

N°/



Mémoire de fin d'études élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master Académique

Domaine : Lettre et Langue Etrangères
Filière : Langue Française
Option : Didactique du FLE et Interculturalité

L'exposé oral : outil de développement de la
Compétence de production orale.
Cas des étudiants de 1^{re} année licence de lettres
et de langue française, université de M'Sila.

Réalisé par :

ABBES Safa

Sous la direction de :

M.MESSAOUR Amir

Année Universitaire : 2016/2017

Dédicaces

À vous, qui m'avez donné espoir, amour, patience, bonheur, et confiance en soi, je vous dédie ce travail mes chers parents, merci d'être à mes côtés, merci pour votre soutien et vos encouragements inépuisables pendant toutes ces années de ma vie.

Je dédie ce travail :

A mes chères sœurs Marwa, Hiba, Meryem, Houda et Ahlam.

A mes chers frères Abdelhadi, Abdelmalek, Bouzid et Sami .

Aux grandes familles : ABBES, KHEIREDDINE et BOUTITAOU.

A mes amies : Khadidja, Bouchera, Asma D, Sarra, Hanane, Asma KH, Safa, Marwa et Zineb.

A mon fiancé « Hicham » qui m'a encouragé durant ces deux années d'étude.

A toutes les personnes qui ont cru en moi.

« ABBES SAFA »

Remerciements

Au terme de ce travail, je remercie le Bon Dieu qui m'a donné la force dans tous les moments de la réalisation de ce mémoire.

J'adresse mes très sincères remerciements et toute ma gratitude à mon directeur de recherche M. MESSAOUR Amir qui m'a guidé tout au long de ce travail ; merci pour vos conseils et votre disponibilité et surtout pour votre temps précieux.

Je remercie les membres de jury qui ont accepté d'examiner ce travail.

Je remercie Mme LAHOUAOU qui m'a permis d'assister aux séances de travaux dirigés dans sa classe.

Mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail et en particulier mes chères amies.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE.....	6
----------------------------	---

CHAPITRE I :

LA COMPÉTENCE ORALE : DÉFINITION ET OBJECTIFS

I.1 Définition de l'oral.....	9
I.1.1 L'oral institutionnalisé.....	10
I.1.2 L'oral spontané.....	10
I.2 La production orale.....	11
I.2.1 Définition.....	11
I.2.2 Compétences à développer lors de la production orale.....	11
I.3 La prise de parole.....	12
I.3.1 Définition.....	12
I.3.2 Définition de la parole.....	13
I.3.3 Enjeux et difficultés face à la prise de parole.....	13
I.3.4 La gestion des difficultés relatives à la prise de parole.....	14

CHAPITRE II :

L'EXPOSÉ ORAL, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRISE DE PAROLE

II.1 La didactique de l'oral.....	18
II.2 Les stratégies d'apprentissage.....	18
II.2.1 Les stratégies directes.....	19
II.2.2 Les stratégies indirectes.....	19
II.3 L'exposé oral.....	20
II.3.1 Définition.....	20
II.3.2 Aperçu historique.....	21
II.3.3 Les types d'exposés oraux.....	21
II.3.4 Objectifs.....	22
II.3.5 Les critères de réalisation.....	22

CHAPITRE III :

LA PRATIQUE DE L'EXPOSÉ EN CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

III.1 Présentation du département de français de l'université de M'Sila.....	28
III.2 Présentation de l'échantillon.....	29

III.3 Les modalités d'observation.....	30
III.4 Analyse et interprétation des données obtenues.....	32
III.4.1 Avant la présentation des exposés.....	32
III.4.2 Durant la présentation des exposés.....	33
III.4.2.1 Les contenus.....	33
III.4.2.2 La prestation.....	34
III.4.2.3 L'aspect technique.....	37
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	40
BIBLIOGRAPHIE.....	43
ANNEXES.....	46

Introduction générale

Prendre la parole devient de plus en plus une exigence que ce soit dans la vie universitaire, quotidienne ou professionnelle. La didactique des langues a donné une grande importance aux pratiques qui servent à développer la compétence de production orale ; ces pratiques dans les classes de FLE offrent l'occasion à l'étudiant d'exprimer, d'affronter et d'être un partenaire dans l'opération de transmission des savoirs référentiels ; de ce fait le développement des aptitudes qui favorisent une prise de parole réussie est impératif.

Nous évoquons dans notre travail de recherche une activité, que nous trouvons utile pour le développement de la compétence de production orale ; cette activité concerne l'exposé oral.

L'exposé oral est un moyen pédagogique parmi d'autres adopté par l'enseignant pour favoriser l'apprentissage de la compétence orale.

Certes l'importance de la maîtrise de l'oral a été affirmée depuis longtemps, tout au long de notre cursus universitaire, nos enseignants nous demandent de faire des exposés oraux afin d'approfondir un des contenus de la matière car la majorité des étudiants évitent de parler dans la classe pour plusieurs raisons. Notre problématique est la suivante : comment l'exposé oral peut-il être un moyen pédagogique au service de l'enseignant dans la motivation des apprenants? En quoi l'exposé oral permet-il le développement de la compétence orale ? Et dans quelle mesure l'exposé oral incite-t-il la prise de parole chez l'étudiant ?

Le développement de la compétence orale est nécessaire dans la maîtrise des savoirs disciplinaires de la formation universitaire, et la prise de parole a une place primordiale dans les apprentissages universitaires; l'exposé oral serait donc un outil privilégié permettant une progression certaine au niveau de la compétence orale, il constituerait une technique efficace qui donnerait l'occasion à l'étudiant de se manifester comme personne et membre dans la société lors des échanges oraux.

Pendant les exposés l'étudiant aura l'occasion de présenter ce qui il a préparé d'une manière autonome, cette préparation préalable lui donnerait l'assurance et la confiance en soi.

Le travail que nous avons entrepris, s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral. Nous mettons l'accent sur la compétence de production orale.

La production orale représente un pilier fondamental dans le processus de la formation de l'étudiant du français langue étrangère.

Le choix de notre recherche, est de traiter la question de la prise de parole par le biais de l'exposé n'est pas fortuit, mais émane d'une conviction personnelle. En effet ayant côtoyé d'autres étudiants pendant plus de quatre années, nous avons constaté que nos pairs éprouvent des difficultés énormes à communiquer avec aisance en français.

Notre objectif n'est pas seulement d'identifier les obstacles de la prise de parole mais aussi d'essayer de trouver des solutions pour pouvoir susciter la parole chez l'étudiant.

Pour vérifier les hypothèses de notre recherche nous avons opté pour une méthodologie à la fois descriptive et explicative qui se base sur une observation désengagée et d'une analyse qualitative des données recueillies.

Notre recherche s'articule en trois chapitres ; les deux premiers présenterait l'ancrage théorique de notre travail de recherche ; dans le premier intitulé « La compétence orale : définition et objectifs. », nous essayons de définir l'oral, la production orale, la prise de parole ainsi les difficultés relatives à la prise de parole.

Dans le deuxième chapitre, intitulé : « l'exposé oral, outil de développement de la prise de parole », nous abordons la définition de l'exposé oral ainsi que une clarification de ses objectifs et ses types afin de présenter son rôle dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Le troisième chapitre concerne une observation menée sur le terrain avec les étudiants de 1^{ère} année licence de lettres et langue française, à l'université Mohammed Boudiaf de M'Sila, nous décrivons le protocole d'observation, ses modalités et l'analyse des données collectées.

CHAPITRE I :

« LA COMPÉTENCE ORALE : DÉFINITION ET OBJECTIFS »

L'apprentissage d'une langue étrangère passe par le développement de la compétence orale, elle permet à l'apprenant de participer activement à sa propre formation, en exprimant à la fois sa perception de l'objet d'étude et les éventuelles difficultés qu'il rencontre.

Dans ce chapitre nous avons tenté de définir quelques concepts clés autour de l'oral et sur lesquels notre recherche s'est basée, tels que l'oral, la production et les compétences à développer lors la production orale, la prise de parole, les enjeux et les difficultés de la prise de parole ainsi que la gestion de ces difficultés.

1. Définition de l'oral

L'oral occupe une place primordiale dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, il désigne la capacité à s'exprimer, à passer un message à travers la parole.

La langue orale permet de transmettre des connaissances et des savoirs, elle est la manifestation de la pensée car c'est le moyen par lequel l'individu extériorise son appréhension des notions et des entités.

Si nous nous référons au Robert de poche, l'oral est «*opposé à l'écrit, qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal*»¹, tandis que l'oral dans le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré*, désigne le : «*fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée.*»².

Le dictionnaire HACHETTE encyclopédique, définit l'oral, comme le message «*transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche*»³.

Ces définitions assurent que l'oral est l'articulation qui permet de transposer un savoir ou un savoir-faire. En outre, «*Le Guide Belin de l'enseignement*» précise que: «*L'oral implique un travail sur les sons, sur le rythme, sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ces différents moyens, de les s'approprier peu à peu*»⁴

¹Alain R., Daniel M., Gilles F., *Le Robert de poche*, Canada, 2008, p. 501

²*Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995, p. 720

³Halté J.F. & Rispail M., *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005, p. 12

⁴Théry B. (dir), *Guide de Belin de l'enseignement de français*, Belin, 1985, p30

La détermination du « parler des élèves » est évoquée à la place du terme « oral », qui jusqu'aux années soixante n'a pas eu une place dans les institutions officielles.

L'oral a donc été pendant longtemps négligé en tant que compétence à enseigner : *« l'oral a été depuis longtemps considéré comme un non objet, ni didactique ni pédagogique que l'on n'utilisait pas dans l'enseignement. Cependant, l'oral est aujourd'hui un domaine pas clairement identifié où l'on emmène avec soi ses préoccupations et que l'on a du mal à comprendre »*⁵.

Au fil des années la didactique a prouvé que l'oral a une place importante, il désigne : *« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possibles authentique »*⁶.

F. Gadet et S. Lureau⁷ distinguent entre deux types d'oraux :

1-1-L'oral institutionnalisé : c'est un oral qui est précédé par une préparation préalable c'est-à-dire l'orateur se base sur des notes pour s'exprimer, il lit ou il récite une trace écrite ; on trouve ce type dans les classes de FLE sous différentes pratiques telles que la présentation de l'exposé oral.

1-2- L'oral spontané : ce type se base essentiellement sur l'expression libre de l'individu selon la situation de communication qu'il est appelé à affronter ; cet oral développe chez l'étudiant l'aspect de l'autonomie.

En effet, l'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant l'échange entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects.

⁵Halté J.F. & Rispaïl M., *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005.

⁶Charraudeau.P et D. Maingeneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil, 2002.

⁷Gadet F. & Lureau S., *Norme(s) et pratiques de l'oral*, In *Le français aujourd'hui*, n°101, 3-5, AFEF, Paris, 1993.

2. La production orale

2.1. Définition

La production orale est la capacité à communiquer, à transmettre des informations à travers un oral structuré préalablement, elle peut être un discours mémorisé, un écrit oralisé, etc. Elle consiste en des activités de prise de parole réalisées par les apprenants.

Par ailleurs, cette transmission buccale, peut être considérée comme la simple émission de sons, de mots et de phrases qui demande une préparation. Elle englobe le verbal (le contenu, les informations) et le non-verbal (le langage du corps).

Selon le Cadre Européen Commun de Référence, dans la production orale « *l'utilisateur de la langue produit un texte ou un énoncé oral qui est reçu par un ou plusieurs auditeurs* »⁸

L'apprentissage de la production orale doit être fondé sur la pratique : il n'y a pas de méthodes spécifiques ; c'est à l'enseignant de proposer une activité qui peut mener l'apprenant à produire oralement, une activité qui permet à l'apprenant de déclencher son côté créatif et qui le motive afin d'extérioriser ses pensées, et son imagination.

*« L'expression orale ou production orale est une compétence que les apprenants doivent acquérir progressivement et qui consiste à s'exprimer dans des situations diverses. Il s'agit d'instaurer un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire ou récepteur. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toutes les situations communicatives. »*⁹

2.2. Les compétences à développer lors de la production orale

La nécessité de la collaboration entre plusieurs compétences dans la production orale est une réalité qu'on ne peut nier.

⁸ Conseil de l'Europe, *Le CECR*, Les Éditions Didier, Paris 2001, la version française informatisée <http://www.didierfle.com/>

⁹ Kadi Z., Charmie R., Ducrot J-M, *Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien : définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative*, http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo02.htm, 2005

Selon Sophie Moirand¹⁰ la compétence de communication orale comporte quatre composantes ;linguistique, discursive, référentielle et socio-culturelle.

D'abord, la composante linguistique représente les normes de la langue (les règles de grammaire, de syntaxe et de lexique), à travers la capacité de manipuler cette composante le message oral peut être transmis d'une façon structurée.

Puis, la composante discursive ; cette compétence demande que le récepteur soit conscient des différents types de discours (le repérage des types et des genres textuels) car chaque type a ses spécificités et ses caractéristiques. L'orateur va choisir le type qui l'aide à accomplir une communication réussie et qui convient à la situation de communication.

Ensuite, la composante référentielle a une grande importance ; l'orateur dans une situation de communication se réfère toujours à ses ressources et ses informations sur lesquelles il va se baser ensuite.

Finalement, une communication ne peut être réalisée qu'avec une composante socio-culturelle qui renvoie à des paramètres socio-culturels et qui permet de réagir conformément aux différentes situations de communication.

3. La prise de parole

3.1. Définition

La prise de parole est l'ensemble des échanges et des interactions oraux qui se passent dans une situation de communication où chaque individu a l'occasion de parler, de s'exprimer ou de défendre un point de vue d'une manière spontanée ou improvisée. Elle est une confrontation avec différents individus pour un transfert de connaissances.

Prendre la parole permet à l'apprenant d'exploiter ce qu'il a développé comme compétence dans le monde professionnel et dans ses relations avec les autres membres de sa société. En effet, l'apprenant peut avoir à l'esprit d'être un citoyen actif dans la société ; parler c'est se situer en tant que personne : la parole n'est pas seulement une manifestation sonore.

En prenant la parole, l'individu se positionne, l'oral suppose mis en jeu que soient les aspects affectif, identitaire, social, mais aussi cognitif de la personne.

¹⁰Moirand S.,née en 1943, est professeur des universités en sciences du langage à l'université de Paris III - Sorbonne nouvelle. Elle y a fondé le CEDISCOR (Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés, composante de l'Équipe d'accueil Systèmes linguistiques, énonciation et discursivité).

3. 2. Définition de la parole

La parole est d'après le dictionnaire Larousse : « *la faculté de parler propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parole* »¹¹.

Selon le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde : « *la parole est le concept saussurien qui s'oppose à la langue, comme l'utilisation du système linguistique s'oppose à ce système. En tant que manifestation de la langue individuelle, occasionnelle, et se matérialisant sous des formes de taille et de nature très diverses, la parole a longtemps été considérée comme impure et difficilement analysable. De ce fait, la linguistique se donnait pour objet la langue, générale, abstraite, qui permet cette utilisation individuelle et lui sous-jacente. Elle limitait son étude aux unités de taille égale ou inférieure à la phrase* »¹².

3. 3. Enjeux et difficultés face à la prise de parole

Prendre la parole devant un public sans avoir peur est un élément indispensable qui nécessite le développement des compétences de production orale, selon l'Organisation internationale de la Francophonie « *Parmi les quatre compétences (expression orale, expression écrite, compréhension orale, compréhension écrite), savoir s'exprimer à l'oral est une aptitude primordiale. Pouvoir s'exprimer conditionne pourtant les aptitudes communicatives du locuteur en langue-cible. Il doit en effet être capable de gérer les situations où il produit de l'oral.* »¹³

Etre muet et le refus d'interagir dans une communication en FLE peuvent signifier des difficultés dans l'acquisition des compétences orales.

Amener tous les apprenants à parler est une tâche difficile pour l'enseignant, c'est un obstacle parmi d'autres qui affronte la prise de parole, car il y a des apprenants qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement, selon eux rester en silence est un moyen qui les éloignent de toute sorte de critiques, de moqueries devant tout le monde, à ce propos nous citons ESCUDIEB:

¹¹Dictionnaire Encyclopédique, Larousse, 2001, p 56.

¹²Cuq J.P., dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, p187.

¹³ L'Organisation internationale de la Francophonie, http://www.franparler.org/dossiers/production_orale.htm. page active le 05/11/2007.

« Culturellement, socialement, intellectuellement, leur parole reste rentrée. Si je ne dis rien, au moins suis-je sûr de ne pas me tromper »¹⁴.

L'origine des réactions défavorables de l'étudiant pendant la prise de parole peut être le résultat de la crainte du jugement que les autres vont porter sur lui.

Donc, la situation de l'étudiant peut s'expliquer comme une insécurité linguistique, selon Daniel COSTE :

« Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus "compétents", plus "légitimes" sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre un jugement de normativité et une autoévaluation »¹⁵.

3. 4. La gestion des difficultés relatives à la prise de parole

Selon E. Charmeux, l'enseignant ne doit pas évaluer l'élève en jugeant sa parole devant l'ensemble de la classe : « l'enseignant ne doit pas porter de jugements de valeur sur la parole de l'élève. »¹⁶

Selon E. Roulet¹⁷, il ya trois conditions à respecter pour un enseignement pertinent de l'oral :

*Munir l'élève de certaines données langagières de base qui lui permettront par la suite d'entamer différentes situations de communication.

*Aider les élèves à maîtriser ces situations, à les analyser en cherchant les régularités pour les exploiter ultérieurement.

* Leur donner par la suite l'occasion de mettre en pratique les habiletés qu'ils ont apprises en préalable en les lançant dans des situations d'interaction.

¹⁴Escudieb, *le buveur de mots*, JDI, n° 2, octobre 1995, p64-67.

¹⁵Coste D. Professeur à l'École Normale Supérieure - Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Directeur de recherche à la Sorbonne. Co-président du Groupe de projet " Langues vivantes "du Conseil de l'Europe de 1994 à 1997. Membre du Comité scientifique de la revue *L'École Valdôtaine*. «Compétence bi/plurilingue et(in)sécurité linguistique » <http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>. Page active le 09/11/2007

¹⁶Charmeux E., *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, L'école en question, SEDRAP, 1996.

¹⁷Roulet E., « La pédagogie de l'oral en question(s) » In M. Wirthner et al., *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

L'enseignant est la personne responsable de l'organisation des activités associées à un apprentissage efficace.

Il est un médiateur entre le savoir et l'apprenant, c'est un facilitateur qui peut diriger les différentes situations de communication dans sa classe, de ce fait il doit encourager ses apprenants et les amener à prendre la parole et solliciter chez eux les interactions.

Une telle organisation exige un changement du rôle de l'enseignement qui doit :

- * Gérer l'environnement propice à ce type d'enseignement et qui encourage la motivation, la confiance en soi (il faut rassurer les élèves), la curiosité et le désir d'apprendre.
- * Jouer le rôle de médiateur entre le savoir et les élèves, c'est lui qui connaît l'objectif conceptuel vers lequel il doit orienter cet enseignement.
- * Prévoir les difficultés que les élèves vont rencontrer, les encourager et les soutenir en cas de nécessité. Il joue le rôle d'étayeur c'est-à-dire qu'il va être à l'écoute de l'élève, l'aider à commencer, à maîtriser ou reprendre ses prises de paroles en cas de rupture pour ne pas le bloquer.
- * Accepter les erreurs et faire en sorte qu'elles soient une source de remédiation.

Cette activité pédagogique aide intelligemment l'apprenant et lui permet de devenir plus autonome dans son apprentissage.

- * Suivre une approche pédagogique basée sur la collaboration entre les élèves en adaptant le contenu à leurs propres besoins dans le but de les motiver et d'encourager la participation.
- * Etre performant en communication verbale (adapter son langage et sa voix selon les situations et selon le public) et non verbale (exploiter des ressources tels que les gestes, les déplacements dans la classe, les expressions du visage, etc.
- * Animer les situations d'interaction en suscitant et en gérant les interventions spontanées de l'élève, les reformuler, les exploiter au profit de l'objectif à atteindre.
- * Suivre régulièrement le développement des élèves et les évaluer (évaluation formative qui permet de s'assurer du développement des compétences orales) et d'opter pour des régulations.

Avoir une classe motivée et dynamique se base, sur la volonté de l'enseignant d'impliquer les apprenants dans le processus d'apprentissage, donc il doit créer des pratiques qui servent à encourager les étudiants et à renforcer leur engagement dans l'apprentissage.

L'enseignant doit aussi être conscient de l'état des connaissances des apprenants, les besoins et les difficultés qu'ils ont afin de sélectionner les activités qui peuvent développer le niveau de la production orale.

CHAPITRE II :

« L'EXPOSÉ ORAL, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRISE DE PAROLE »

Le développement de la compétence de production orale demande l'application des activités et des techniques qui favorisent la prise de parole.

L'enseignant qui a le rôle principal dans l'apprentissage de ses étudiants doit créer des espaces d'expression orale afin d'améliorer chez eux les compétences langagières orales et la confiance en soi. L'exploitation des exercices oraux devient une nécessité ; pour cela nous avons abordé dans ce chapitre une pratique qui peut aider l'étudiant dans son apprentissage, nous avons choisi l'exposé oral.

1. La didactique de l'oral

La didactique de l'oral est une discipline récente, elle a vu le jour dans les années 70, l'oral ayant besoin d'être didactisé afin de devenir un objet d'enseignement.

La question principale à laquelle tente de répondre la didactique de l'oral est : comment enseigner l'oral afin que les étudiants puissent faire des apprentissages réels ?

Au fil des années et des recherches, deux courants émergent¹⁸ :

→ Le premier courant : consiste en la mise en place des pratiques de développement surtout les compétences linguistiques des apprenants.

→ Le deuxième courant : consiste en l'étude des compétences de l'ordre de communication chez les apprenants.

2. Les stratégies d'apprentissage

Les stratégies d'apprentissage sont un concept abordé dans le cadre des travaux en psychologie cognitive afin d'expliquer les différents mécanismes utilisés par les étudiants dans l'enseignement supérieur ; chaque apprenant a une manière spécifique à lui pour la construction de ses savoirs et le traitement de ses informations.

Selon MacIntyre¹⁹, les stratégies d'apprentissage sont « *des actions choisies par les apprenants d'une langue étrangère dans le but de se faciliter les tâches d'acquisition et de communication* ».

¹⁸Plessis-Bélair G., et Lafontaine L., et Bergeron R., (dir.), *La didactique du français oral au Québec*, PUQ, R., 2007.

¹⁹AlasdairChalmersMacIntyre, né le 12 janvier 1929 à Glasgow, est un philosophe écossais qui s'est rendu célèbre pour ses contributions à la philosophie morale et politique.

Selon Parmentier et Romainville: « *les stratégies sont des activités dans lesquelles l'apprenant s'engage de manière consciente.* ».

Pour classer ces stratégies nous avons choisi Le système d'Oxford²⁰ qui est le plus utilisé.

2. 1. Stratégies directes

Les stratégies directes impliquent la manipulation directe de la matière linguistique et sont censées améliorer directement l'acquisition de la langue. Elles sont de trois types :

- 1- Stratégies de rappel ; touchant la mémoire telle les associations mentales pour faciliter le rappel de vocabulaire.
- 2- Stratégies cognitives ; il s'agit des opérations de la manipulation ou transformation (traitement de l'information linguistique, et la production de la parole).
- 3- Stratégies de compensation ; elles peuvent être utilisées dans les cas de demander l'aide, inventer ou éviter une information (deviner le sens des mots, inventer des mots, utiliser la circonlocution).

2. 2. Stratégies indirectes

Dans ces stratégies on n'implique pas la manipulation directe de la matière linguistique ; elles sont aussi de trois types :

- 1- Stratégies métacognitives ; l'apprenant gère le processus d'apprentissage, c'est une façon d'organiser son apprentissage.
- 2- Stratégies affectives ; il s'agit d'une technique qui avec laquelle on peut gérer les émotions, verbaliser les difficultés ou essayer de se détendre.
- 3- Stratégies sociales ; il s'agit de contacter avec les autres pour apprendre (poser des questions, coopérer, demander à être corrigé...).

Kramersch²¹ distingue de sa part des stratégies d'interaction en classe de langue :

- Des stratégies d'interprétation : par lesquelles l'apprenant peut saisir le sens des discours parlés et écrits.
- Des stratégies d'expression : par lesquelles l'individu crée et exprime son propre sens.

²⁰ Cité in P. Martinez, *la didactique des langues étrangères*, ED : PUF « Que sais-je ? ».

²¹ C.Kramersch, *interaction et discours dans la classe de langue*, HATIER-CREDIF ; « LAL »p99.

- Des stratégies de négociation : par lesquelles deux ou plusieurs individus travaillent à établir l'échange et la compréhension mutuelle.

Nous avons évoqué les stratégies d'apprentissages pour montrer ensuite que l'exposé oral englobe toutes ces stratégies, c'est un travail qui nécessite la maîtrise de différentes techniques pour avoir à la fin un produit organisé, bien structuré, présenté aux auditeurs d'une manière claire. En effet, Il permet à l'apprenant d'être un acteur de ses apprentissages, d'avoir le choix de ses méthodes, de ses synthèses à travers des stratégies qui permettent de construire son propre savoir.

3. L'exposé oral

3.1. Définition

Un exposé oral est une communication qui permet à un émetteur de transmettre des informations, des connaissances sur un thème traité à un récepteur afin de lui expliquer ou lui décrire des informations sur un thème précis.

Cette production nécessite une préparation préalable qui doit traiter le contenu et la structure de l'exposé tout en prenant en considération la nature de public visé, ses attitudes, son niveau, pour que le contenu serve les auditeurs et réponde à leurs intérêts.

L'exposant lors de sa présentation envoie des informations à travers le verbal et le paraverbal, il fournit des efforts de mise en scène (les regards, les gestes, etc.), et il peut utiliser des facilitateurs didactiques tels que les fiches, les images, les documents audio-visuels, etc.

La collaboration entre le thème, les auditeurs et l'exposant au cours de l'exposé a une importance primordiale. La réussite de l'exposé exige une coïncidence entre ces trois éléments, instaurer une telle relation est important : « *Une relation effective et positive entre les trois éléments : Les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses inter* »²²

²²Vanoye F., *Expression, communication*, Armand Colin, Paris, 1990, p33

3. 2. Aperçu historique²³:

Plusieurs auteurs avancent que l'origine de l'exposé magistral remonte au Moyen-âge, en Europe (Des Lierres, 1985). Cette méthode était alors utilisée pour former les jeunes afin qu'ils participent aux diverses activités liées à l'Église. Elle servait donc des fins politiques et religieuses. L'exposé est une méthode très ancienne qui s'est quelque peu modifiée à travers le temps, mais le principal aspect que l'on a retenu est la transmission de connaissances. Pourtant, les objectifs visés au départ allaient bien au-delà de cela. Dans son livre *Guide pratique : le cours magistral*, Des Lierres (1985) suggère que cette méthode est plutôt née durant la Grèce Antique, vers le 5e siècle avant Jésus-Christ. À cette époque, Socrate, le maître, exposait ses idées aux jeunes qui l'entouraient. On parlait ainsi de la forme magistrale. Par ailleurs, c'était plutôt une communication «dialectique» qui s'établissait et l'objectif n'était pas la transmission du savoir, mais plutôt le développement de l'esprit critique. C'était en quelque sorte «l'art de l'argumentation» qui était enseigné, ce qui permettait d'atteindre des objectifs cognitifs supérieurs, si l'on fait référence à la taxonomie de Bloom.

3. 3. Les types de d'exposés oraux

On distingue quatre formes d'exposés oraux :

- L'exposé mémorisé : comme son nom l'indique ce type se base essentiellement sur la mémorisation, l'exposant prépare et apprend par cœur le contenu de son exposé.
- L'exposé lu : dans ce type l'exposant reste attaché à son contenu écrit, dans ce cas il transmet son message fidèlement sans oublier aucune idée, mais il risque de perdre l'attention de son auditoire.
- L'exposé improvisé : dans cette forme d'exposé, l'étudiant est imposé d'exprimer sans préparation sous l'inspiration du moment.

De ce fait l'exposant dans ce type doit avoir une confiance en soi augmentée pour qu'il puisse affronter le public et éviter de perdre les cheminements des idées.

- L'exposé improvisé préparé : cette technique donne l'occasion à l'étudiant de préparer le contenu de son exposé et d'être accompagné par les grandes lignes de son exposé afin

²³<https://ppa6015.wikispaces.com/L%27expos%C3%A9>, consulté le 16/04/2017, 09 :10.

d'éviter toute sorte de ruptures pendant la présentation, de ce fait l'exposant sera plus à l'aise et souple avec son auditoire.

3. 4. Objectifs

L'exposé oral est considéré parmi les activités les plus utiles pour développer la maîtrise de l'oral car c'est un exercice lors duquel l'apprenant fait appel à des savoirs et des savoir-faire afin de transmettre un message aux auditeurs. C'est un outil privilégié d'apprentissage et de transmission de contenus diversifiés, dans divers disciplines, nécessitant toutefois d'être structuré selon un cadre spécifique.

Cette technique d'apprentissage permet à l'apprenant d'être plus autonome ; c'est à lui de chercher les informations, de les transmettre, d'acquérir et de construire les connaissances. L'exposé oral est une occasion de développer les compétences langagières par le biais de la prise de parole. Il favorise les interactions en classe de FLE et sollicite la motivation.

3. 5. Critères de réalisation

Selon les recherches de B. Schneuwly et J. Dolz²⁴ et de ceux du Groupe de Ressources Pédagogiques animé par Gérard Beaulieu :

Pour assurer une bonne transmission de son discours, l'exposant doit :

- Bien préparer l'exposé :

* Chercher la documentation.

* Utiliser un plan très clair et assez détaillé .Numéroter et annoncer ses divisions (premièrement ...deuxièmement ...).

* Rédiger entièrement l'exposé.

* Le mémoriser et s'entraîner à le dire, dans le but de n'utiliser que ses notes comme points de repères lors de la présentation de l'exposé.

Un exposé doit être bien organisé et planifié selon une organisation hiérarchisée et cohérente.

²⁴Dolz J. &Schneuwly B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*,Paris, ESF, 2000, p. 142.

Chapitre II L'exposé Oral, Outil De Développement De La Prise De Parole

La préparation préalable du contenu de l'exposé joue un rôle majeur pour la réussite de la présentation, elle augmente chez l'étudiant sa confiance en soi et lui donne plus de liberté dans son apprentissage.

- Adapter l'exposé à l'auditoire :

Deux excès sont à éviter : s'attarder sur des faits connus des auditeurs, passer rapidement sur ce qu'ils ignorent, c'est-à-dire se contenter d'une allusion là où il conviendrait d'être explicite.

L'auditeur est l'un des trois pôles principaux de l'exposé oral, l'étudiant doit prendre en considération ses besoins et son niveau.

- Bien utiliser le temps prévu :

Toujours bien proportionner le contenu de l'exposé au temps dont on dispose : l'utiliser entièrement mais aussi ne pas «déborder», ne pas se répéter, ne pas gonfler l'exposé de considérations inutiles.

La gestion pertinente du temps est un élément important, l'exposant doit respecter le temps accordé à son exposé afin d'éviter toute sorte de répétition et de omission.

- Utiliser l'espace de façon fonctionnelle :

* écrire le plan de son exposé au tableau pour faciliter le repérage pour les auditeurs.

* prévoir des espaces pour les supports iconiques.

* adapter son débit et sa tonalité à l'auditoire et aux conditions matérielles et psychologiques.

Savoir exploiter l'espace de l'exposition est un critère qui sert à valoriser la présentation de l'exposant.

- Intéresser et informer :

* animer l'exposé, varier les formules, présenter de façon habile.

* bien marquer la succession.

* formuler avec rigueur les idées principales.

* changer les rythmes, de force et d'intonation.

* répéter quand cela est important, sans en abuser.

* maîtriser son trac et contrôler l'anxiété grâce à des exercices de répétition avant la présentation réelle.

La transmission d'un savoir ou d'informations est l'objectif central d'un exposé et pour atteindre cet objectif l'exposant doit utiliser toute stratégie qui lui permet d'accéder aux auditeurs.

De même plusieurs sources sont à exploiter :

a. Le corps : le corps peut camoufler les trous de la prise de parole, il aide à accomplir la transmission et par lequel un émetteur peut transférer ses émotions, compléter le sens de ses idées et renforcer ses expressions, et cela se fait grâce :

Au regard : à travers les regards l'exposant accède aux cœurs de ses auditeurs, il établit un contact avec eux.

Aux gestes : les gestes rendent la parole plus vivante, ils enrichissent le sens.

Selon C. Kerbrat-Orecchioni :

« La mimo-gestualité a pour l'émetteur une fonction de facilitation cognitive, c'est-à-dire qu'elle l'aide à effectuer les opérations d'encodage, comme en témoigne le fait que l'on gesticule même en téléphonant, ou que lorsque l'on récite un texte appris par cœur, l'activité gestuelle est généralement beaucoup plus pauvre que lorsque l'on produit un travail locutoire créatif. »²⁵

b. La voix : cette source doit être adaptée aux auditeurs, l'exposant est censé utiliser le débit et le volume qui conviennent à la situation de communication.

c. La relation : la relation avec l'auditoire assure le degré de la réussite de l'exposé, l'exposant doit glorifier le sens de son contenu et augmenter sa confiance en soi afin de donner une bonne impression toute en respectant l'auditoire (lui donner de l'importance, respecter ses attitudes et ses idées).

²⁵Kerbrat-Orecchioni C., *La conversation*, Collection Mémo, Paris, Seuil, 1996, p. 45.

L'exploitation de ces ressources aide à réussir un exposé comme le débit de la parole, la variation de l'intonation, la posture du corps, la maîtrise du trac, le regard et les gestes. Par exemple, l'exposant doit toujours regarder ses auditeurs pour maintenir leur intérêt et leur attention.

Conclusion

La présentation d'un exposé oral devant un public déterminé est une pratique qui sert l'étudiant à se manifester et à s'exprimer d'une manière structurée un contenu qui traite un thème précis ; durant cette présentation l'exposant va étayer des stratégies et exploiter des ressources pour une bonne transmission du savoir.

CHAPITRE III

« LA PRATIQUE DE L'EXPOSÉ EN CONTEXTE PÉDAGOGIQUE »

Dans le but de recueillir des données relatives à notre thème de recherche, et afin de répondre à notre problématique qui se base essentiellement sur l'apport de l'exposé au développement de la production orale des étudiants et son rôle comme une technique qui les incite à prendre la parole ; nous avons mené une observation qui nous a permis de concrétiser les différents points abordés dans les chapitres précédents, tels que les enjeux et difficultés face à la prise de parole (dans le 1^{er} chapitre), les critères de réalisation de l'exposé (abordé dans le 2^e chapitre), etc. Tous ces points et d'autres ont été observés manifester dans les comportements des étudiants exposants.

Notre recherche se focalisant sur un groupe de 1^{re} année en Licence de lettres et de langue française ; nous avons trouvé utile de présenter le département de français de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila (Algérie).

1. Présentation du département de français de l'université de M'Sila

Le département de français a été créé en l'an 2001 au sein de la faculté des lettres et des sciences sociales. En 2012, suite à la modification du décret de création de l'université et la réorganisation des facultés, le département, désormais, « des lettres et de langue française » fait partie de « la faculté des lettres et des langues ». Le département assure, depuis sa création, une formation en vue de l'obtention du diplôme de licence de langue française suivant le cursus du système classique. Cette graduation est également assurée en système LMD depuis 2009/2010.

Dans le cadre de « l'Ecole doctorale algéro-française », Pôle Est, le département a tenu au cours de son évolution, à assurer aux étudiants une formation d'études en Post-Graduation. En 2005/2006 s'est concrétisé le premier projet de Magistère dans le cadre de « l'Ecole doctorale algéro-française », suite à la décision ministérielle du 18 décembre 2005.

Le nombre total d'étudiants inscrits dans le département de français est 1213 étudiants dans la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence de lettres et de langue française ; dont 655 en 1^{re} année, 271 en 2^e année et 287 en 3^e année.

En ce qui concerne les inscrits en Master, ils sont au nombre de 271 ; 165 étudiants en 1^{ère} année et 106 en 2^{ème} année. Les étudiants en 1^{re} année Master sont regroupés entre deux spécialités : didactique des langues étrangères et Littérature générale et comparée ; tandis que les étudiants de 2^e année master ont une seule et même spécialité intitulée : Didactique du FLE et interculturalité.

2. Présentation de l'échantillonnage

L'échantillonnage sur lequel nous avons choisi de travailler concerne des étudiants de 1^{re} année licence, notre choix se trouve justifié par le constat selon lequel une grande majorité de nouveaux inscrits en licence de lettres et de langue française arrivent à l'université avec des lacunes en production orale.

Le groupe concerné par notre observation est le groupe n°12, il est constitué de 30 étudiants (26 étudiantes et 04 étudiants) ; il comporte 6 étudiants répétitifs, l'âge des étudiants varie entre 20 et 22 ans.

D'après les résultats obtenus dans le premier semestre, la moyenne du groupe s'élève à 9.5/20.

L'observation que nous avons menée a eu lieu lors des séances de travaux dirigés du module d' « Initiation à la linguistique », ce module nous a paru, par son contenu relativement explicite, le mieux adapté à notre objet de recherche.

Par ailleurs, le choix du module nous a été « imposé », d'une part, c'est l'unique module de 1^{re} année où l'enseignante a fait le choix de la technique de l'exposé oral, d'autre part le calendrier de travail proposé par l'enseignante pour la présentation des travaux convenait au délai nous ayant été octroyé pour la réalisation de notre travail de recherche.

3. Les modalités d'observation

Notre recherche s'inscrit dans une perspective descriptive explicative du fait qu'elle tend à définir la compétence orale et de décrire l'apport de l'exposé oral en tant que technique de développement de la dite compétence. C'est une recherche à dimension applicative dans la mesure où nos résultats pourront bénéficier dans des contextes semblables. Elle est d'ordre qualitatif se basant sur un protocole d'observation désengagée. Quant à l'analyse, il s'agit d'une analyse statistique.

Nous avons assisté à trois séances de TD avant l'exposition des travaux, et trois durant la présentation des étudiants.

Les étudiants devraient former des sous-groupes allant de 5 à 6 membres avant de préparer leurs exposés respectifs. L'exposé consiste en un cours préparé par l'étudiant, assisté par l'enseignante, en se basant sur les contenus référentiels du module ; chaque groupe devait présenter un exposé sur un thème défini par l'enseignante. L'exposé présenté est de type improvisé préparé.

L'enseignante récapitule les principaux critères de l'exposé oral, elle a expliqué aux étudiants les règles à appliquer durant la présentation des exposés.

Lors de la présentation des exposés, l'enseignante a incité les étudiants auditeurs à intervenir pour enrichir, modifier ou ajouter des informations. Elle a donné une grande importance aux participations car selon elle, que nous avons sollicitée par le biais d'un questionnaire, l'implication des étudiants dans le processus d'enseignement-apprentissage sollicite leurs interactions et encourage leur engagement dans le cours ; de plus, elle suscite leur intérêt pour la matière afin d'optimiser leur motivation dans la classe.

Afin d'exploiter les données recueillies lors de notre observation des exposés des étudiants, nous avons proposé une grille d'évaluation²⁶, en effet, *«d'une façon générale, les grilles d'évaluation sont destinées à décrire les comportements manifestés dans une tâche particulière par les élèves »*²⁷ ; elle est utilisée dans le but d'aider l'étudiant dans son

²⁶ HASSIBA CHTATHA, Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales : cas des étudiants de première année licence de français mémoire de magister, sous la direction de BERTUCCI Marie- Madeleine, université de Constantine ,2007/2008, p61.

²⁷ KHAN G., *des pratiques de l'écrit*, Tunisie, Hachette, 1993, p 93.

apprentissage, en lui fournissant ou en construisant avec lui des indicateurs, qui l'aideront à développer ses compétences.

Cette dernière contient les critères de la réalisation de l'exposé (déjà cités dans le 2^e chapitre), elle comporte deux paramètres essentiels qui sont la communication orale et la structure. Dans une tentative de répondre à la problématique qu'expose cette recherche, les paramètres de la grille ont été organisés sous trois rubriques à travers lesquelles nous avons essayé de vérifier l'utilité de l'exposé oral dans la formation universitaire.

Dans la communication orale nous avons évalué :

- L'expression de l'étudiant:
 - L'adaptation de sa voix à la situation de communication (voix audible, bonne articulation, le débit, le ton).
 - Le recours à la communication para-verbale (les gestes, les regards, le corps, la relation avec l'auditeur).
 - sa relation avec ses prises de notes (une lecture attachée, récitation par cœur, un oral spontané).
 - l'adaptation de l'exposé aux auditeurs.

Pour la structure nous avons abordé les points suivants:

- La pertinence des idées avec le thème.
- La clarté de progression du contenu.
- La planification et l'exploitation pertinente de l'espace.
- La précision et la cohérence des informations données.

4. Analyse et interprétation des données obtenues

Pour aborder les deux paramètres de la grille d'évaluation citée auparavant nous avons choisi de la diviser en trois rubriques qui touchent les différents éléments de la communication orale et la structure. Ces trois rubriques sont : les contenus, la prestation et l'aspect technique, et chaque rubrique comporte plusieurs critères.

L'observation des exposés s'est déroulée avec 15 étudiants. De ce fait, nous regrettons de ne peut avoir pu assister à toutes les séances car la durée nécessaire au passage de la totalité des exposants aurait rendu difficile le dépôt du mémoire dans le délai.

4.1. Avant la présentation des exposés

Nous avons choisi de commencer notre recherche par une phase d'observation dans le but de recueillir les données nécessaires à notre recherche.

Après avoir assisté à trois séances de TD avec les étudiants avant leurs expositions des travaux, Nous sommes parvenues au constat suivant :

- les étudiants ne participent pas durant les séances de TD.
- ils n'ont pas intervenu lors des explications de l'enseignante, ils ne prennent aucune initiative même pas pour poser des questions.
- ils n'ont parlé que collectivement.
- les étudiants semblaient réticents à prendre la parole et à s'exprimer.

Nous avons consulté l'enseignante afin de comprendre la passivité des étudiants ; elle a cité plusieurs raisons : manque de motivation, manque de confiance en soi, la peur de commettre des erreurs et aussi l'habitude des étudiants de recevoir les savoirs passivement dans les paliers d'enseignement moyen et secondaire.

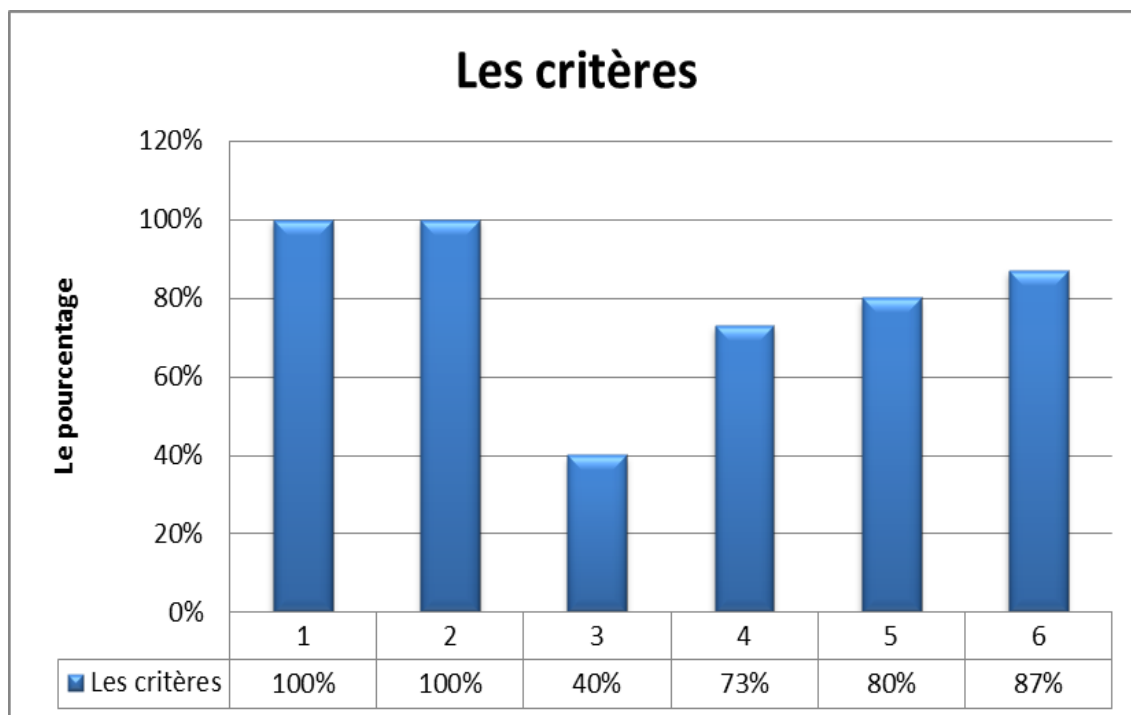
4.2. Durant la présentation des exposés

Pour mieux analyser des données collectées, nous les avons organisées en des tableaux récapitulatifs.

4.2.1. Les contenus

Cette partie de la grille comporte six (06) critères que l'étudiant doit respecter pendant la présentation de l'exposé ; en ce qui concerne cette rubrique, les résultats sont comme suit :

Les critères	Nombre d'étudiants ayant respecté le critère	Le pourcentage
1. L'annonce du thème au début de présentation.	15	100%
2. La clarté de la progression de la pensée.	15	100%
3. La présence des explications et reformulations.	06	40%
4. L'adaptation de propos au niveau des auditeurs.	11	73.33%
5. La pertinence des informations et des définitions.	12	80%
6. La cohérence par apport au sujet traité.	13	86.66%



Lecture des résultats

De la lecture de ce tableau, nous constatons que les deux premiers critères ont été respectés par la totalité des exposants ; par contre six (06) exposants seulement ont respecté le troisième, et le nombre de ceux ayant respecté les autres critères varie entre 11 et 13.

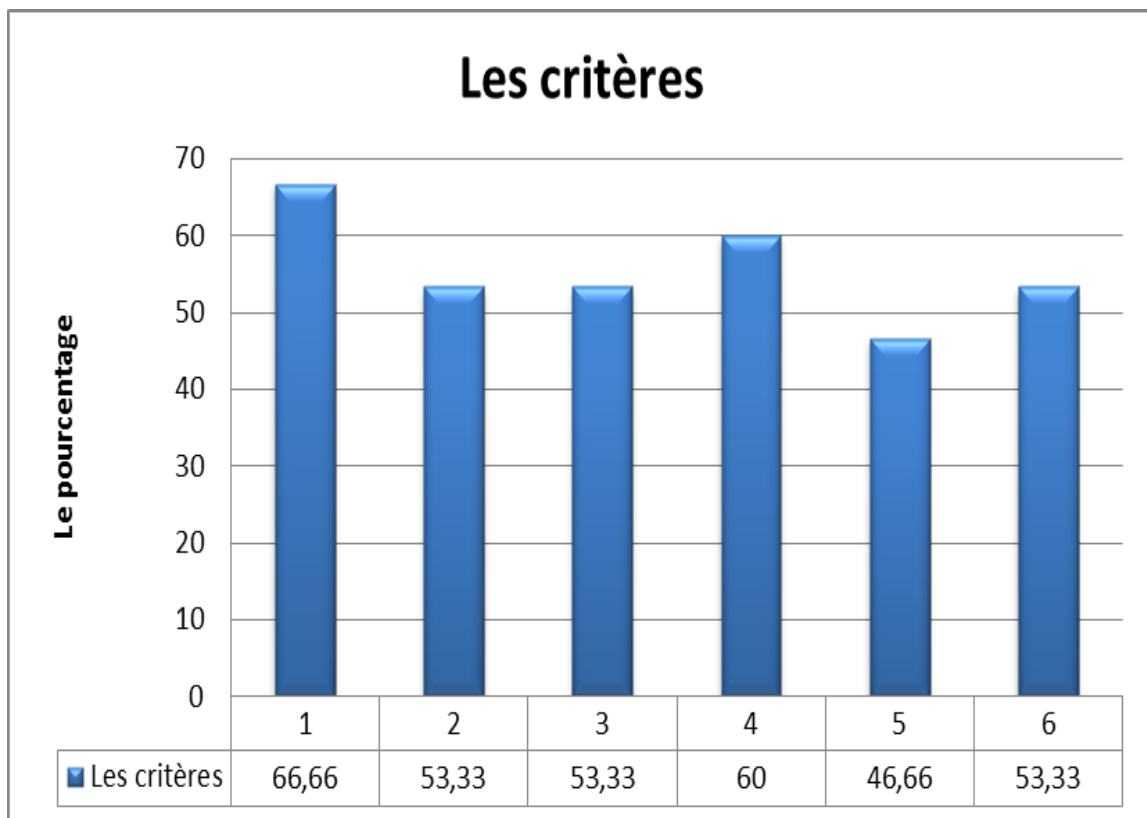
Les résultats nous montrent que l'exposé oral a contribué à la maîtrise des savoirs disciplinaires relatifs aux thèmes développés dans les différents exposés, soit 100% des étudiants ont annoncé le thème et autant ont organisé la progression de leurs thèmes d'une manière claire; de plus, douze (12) exposants ont donné des informations pertinentes et précises. Cela montre que l'exposé oral sert à favoriser un apprentissage autonome et permet à l'étudiant de planifier et d'organiser les différentes parties des savoirs engagés.

Le taux des exposants ayant respecté le 3^e critère s'élève à 40, pourcentage qui nous semble assez insuffisant puisque l'un des avantages de l'exposé est la préparation préalable qui permet à l'étudiant de donner des explications et de faire des reformulations tout au long de sa présentation ; ce critère a été négligé par 9 exposants.

4.2.2. La prestation

En ce qui concerne cette rubrique, elle regroupe elle aussi six (06) critères, les résultats sont comme suit :

Les critères	Nombre d'étudiants ayant respecté le critère	Le pourcentage
1. Le contact avec l'auditoire.	10	66.66%
2. La prise en compte de l'auditoire.	8	53.33%
3. Le recours à la communication paraverbale.	8	53.33%
4. Le détachement des notes.	9	60%
5. La lecture des notes.	7	46.66%
6. L'existence des hésitations et des ruptures.	8	53.33%



Lecture des résultats

Durant l'exposition des travaux nous avons constaté que certains exposants lisaient un texte rédigé pour leur présentation, ils étaient attachés à leurs notes et n'arrivaient pas à en faire abstraction.

D'après le pourcentage qui représente le respect de ce critère soit 60% ; nous pouvons expliquer ce problème par la peur des étudiants de prendre la parole face à un public, la crainte de commettre des erreurs, et surtout l'absence de confiance en soi et l'émergence du sentiment d'insécurité linguistique.

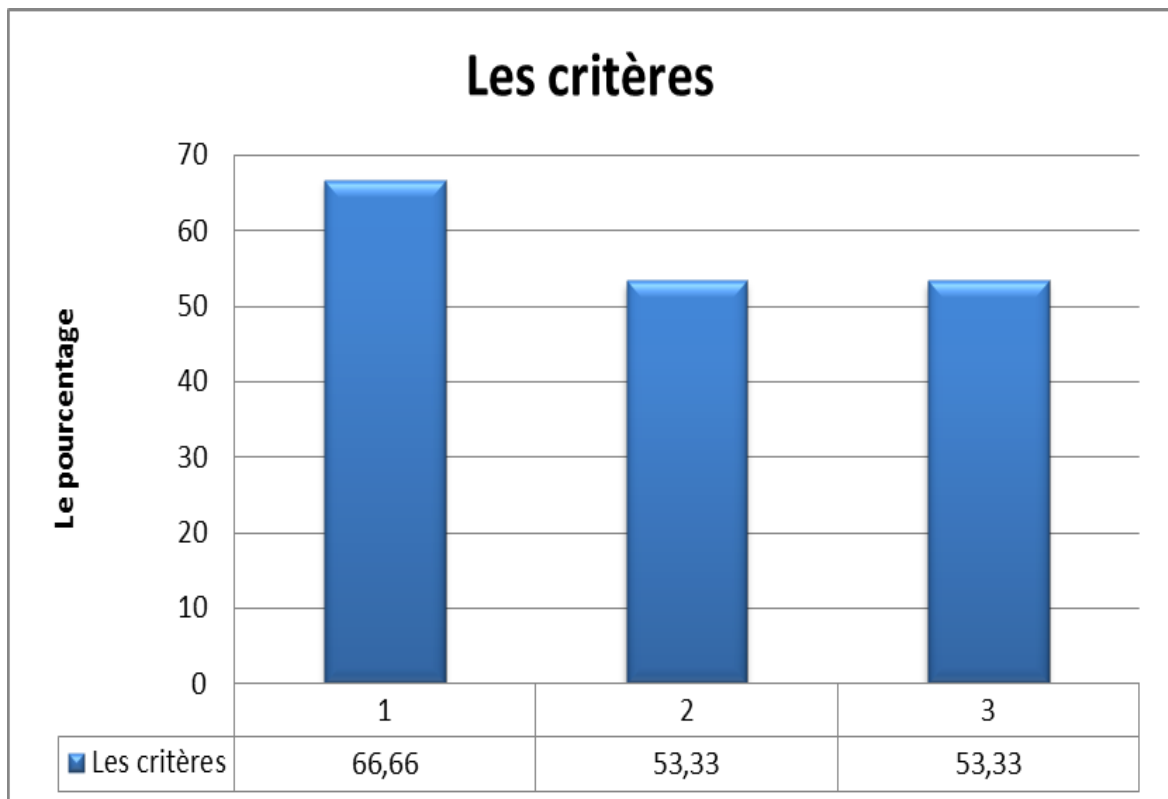
Le nombre d'étudiants qui ont fait recours à la gestuelle est de huit (08) sur quinze (15) et cela peut être expliqué par l'inhabitude des étudiants à la prise de parole en public.

66.66% de la totalité des exposants ont tenté de contact avec les auditeurs ; une relation entre l'émetteur, le récepteur et le thème est nécessaire pour la réussite de présentation et c'est ce que nous avons cité dans le chapitre 2 ; les étudiants semblent avoir saisi l'importance de cette relation et cela s'est manifesté lors des présentations.

4.2.3. L'aspect technique

L'aspect technique implique le respect de trois (03) critères, le tableau ci-dessous rassemble les résultats collectés les concernant :

Les critères	Nombre d'étudiants ayant respecté le critère	Le pourcentage
1. L'utilisation des facilitateurs didactiques.	5	33.33%
2. L'adaptation de la voix à la situation de communication.	12	80%
3. La gestion du temps.	15	100%



Lecture des résultats

Au vu des résultats obtenus, les étudiants ayant exploité des facilitateurs didactiques (tels que les fiches) sont au nombre de cinq (05), soit 33.33%, l'utilisation de ces outils a facilité la transmission des informations, et a assuré une bonne présentation (l'enseignante a félicité les exposants) et les exposants ont aidé leurs camarades (émetteurs) à mieux comprendre le contenu.

Les quinze (15) exposants ont bien géré le temps de l'exposition, nous avons constaté cela avec le taux élevé de 100%, car la préparation préalable du contenu de l'exposé donne l'occasion à l'étudiant d'organiser sa présentation selon un temps déterminé.

Le maintien d'une communication efficace se base sur plusieurs facteurs, la voix est un élément principal par lequel la pensée de l'individu s'articule afin d'être accessible à l'ensemble des participants dans une communication donnée ; le tableau montre que le taux de respect de ce critère est de 80% ; les exposants ont présenté leurs exposés avec un débit qui pouvant convenir à la totalité des auditeurs présents.

Conclusion

Nous avons démontré dans le premier chapitre que la production orale sert à développer plusieurs compétences, l'exposé oral engage chacune d'elles (discursive, linguistique, référentielle et socio-culturelle).

L'exposé oral donne l'occasion à l'étudiant de prendre la parole, de ce fait il est incité à dominer sa peur et son trac pour qu'il puisse transmettre son message avec aisance ; c'est un moyen pédagogique où l'étudiant est considéré comme une personne responsable, ayant la liberté d'organiser, de planifier et de choisir le contenu de son exposé, il sera un partenaire dans sa propre formation.

Dans l'optique de confronter les apprenants à leurs propres lacunes et de détecter les imperfections de prononciation, l'exposé offre une opportunité à travers la préparation préalable de corriger les erreurs avant la présentation.

Ainsi, ce type d'activité facilite l'enrichissement du lexique car l'étudiant va exploiter les termes acquis qui ont un rapport avec le thème traité pour atteindre le principal objectif qui est l'établissement d'une communication efficace avec les auditeurs pour leur transmettre des connaissances et échanger avec eux sur diverses thématiques.

Conclusion générale

A la fin de ce travail, nous espérons avoir réussi à décrire et à expliquer le rôle de l'exposé oral comme outil d'incitation à la prise de parole et donc de développement de la production orale chez les apprenants en langues étrangères de façon générale, et particulièrement chez les étudiants de notre échantillon.

Il est important qu'un étudiant de 1^{re} année inscrit dans le département de langue française puisse avoir une certaine maîtrise de l'oral, car il sera tôt ou tard appelé à prendre la parole dans des diverses situations de communication et à articuler de façon intelligible sa pensée.

Nous avons constaté tout au long de cette recherche que la plupart des étudiants n'osent pas parler ou s'exprimer.

Notre objectif de départ n'était pas de détecter les obstacles qui empêchent les étudiants, mais de proposer une activité que nous estimons utile pour la maîtrise de la compétence de production orale.

La présente recherche nous a permis de répondre aux questions soulevées par notre problématique formulée au début de ce mémoire, et qui s'articule essentiellement autour de la question : « comment l'exposé oral incite-t-il la prise de parole chez l'étudiant ? ».

Partant de cette problématique, nous avons émis l'hypothèse suivante : l'exposé oral serait un outil efficace dans le développement de la compétence orale, il offrirait à l'étudiant l'opportunité de se manifester et de parler correctement à travers la préparation préalable.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons articulé notre travail de recherche en deux parties : la première partie constitue l'ancrage théorique, avec un premier chapitre qui nous a permis de mettre en avant l'importance des compétences orales dans la réussite de l'étudiant à mener à bien sa formation et s'affirmer en tant qu'acteur social à part entière.

Le deuxième chapitre nous a servi quant à lui, à définir l'exposé oral en tant qu'outil de développement des compétences orales, en jetant la lumière sur les avantages nombreux qu'il met à la disposition, à la fois de l'enseignant et de l'apprenant.

La deuxième partie de notre travail de recherche expose les diverses considérations ayant présidé à la réalisation de notre observation. Au cœur de notre recherche, cette observation nous a permis d'analyser la mise en place pédagogique de l'exposé oral et de relever son apport concret particulièrement en termes de prise de parole.

Il est temps de donner plus d'importance aux pratiques orales dans le but de les stimuler davantage; développer la production orale nécessite l'incitation des étudiants dans plusieurs situations de communication, l'enseignant doit amener l'étudiant à s'exprimer et à communiquer, augmenter chez lui la confiance en soi et diminuer la peur de faire des erreurs.

De ce fait, l'oral ne se limite pas seulement aux modules de l'oral, sa pratique est transversale, l'exposé a un double avantage ; il sert à la fois à développer un contenu référentiel et à développer la production orale chez l'étudiant.

En guise de conclusion, notre recherche n'est qu'un point de départ qui permet d'ouvrir d'autres pistes de recherche ; nous citons quelques perspectives que nous estimons intéressantes à explorer :

- La place de l'écrit dans l'exposé oral.
- La compréhension orale des apprenants auditeurs lors de la présentation des exposés oraux.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- Bate M., « Techniques d'enseignement oral ». *Le Français dans le Monde*. 107, 36-42, 1974.
- Bolton S. *Evaluation de la compétence communicative en langue étrangère*, Paris, Crédif-Hatier, Coll. LAL, 1987.
- Charmeux E., *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, SEDRAP, 1997.
- Cloutier R. & Vermette J., *La parole en public, savoir être, savoir faire*, Les Presses de l'Université Laval, 1992.
- Conquet A., *Comment faire un exposé*, Paris, Centurion, 1966.
- Cuq J.P. & Gruca I., *Cours de didactique de français langue étrangère et second*, Paris, Pug, 2003.
- Dolz J. & Schneuwly B., *Pour un enseignement de l'oral – Initiation aux genres oraux à l'école*, Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur, 2002.
- Foerster C., « Le rire : aspect non verbal de la communication ». *Le Français dans le Monde*. 183, 1984.
- Girard F., *Apprendre à communiquer en public*, Béloeil, La Lignée, 1985.
- Halté J.-F. & Rispaïl M., *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*, Paris, 2005.
- Lafontaine L., « Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes », *Le Français dans le Monde*, CARTON F., n°spécial : *Oral : variabilité et apprentissages*, Paris, CLE International, 2001.
- Moirand S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982.
- Plane S. et Schneuwly B (eds), « Les outils d'enseignement du français », In *Repères* n°22, 2000.
- Richaudeau F., *Le langage efficace- Communiquer, Persuader, - Réussir*, Paris: Marabout, 1973.
- Roulet E., « La pédagogie de l'oral en question(s) » In M. Wirthner et al., *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

- Schneuly B. & Dolz J., « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement », In *Repères*, n° 15, *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école*, Paris, INRP, 1997.

Dictionnaires

- Dictionnaire Encyclopédique, *Larousse*, 2001.
- Cuq J.P., *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2003.
- *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995.

Sites

- Zahnd, G. 1998. « L'exposé oral, un outil pour transmettre des savoirs ». *Repères*, n° 17, http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition_electronique/reperes/INRP_RS017_4.pdf
- <https://ppa6015.wikispaces.com/L%27expos%C3%A9>
- http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1999_num_129_1_1067
- <http://12adultes.wikispaces.com/les+mod%C3%A8les+th%C3%A9oriques+en+mat+i%C3%A8re+de+production+orale>

Mémoires

- HASSIBA CHTATHA, Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales : cas des étudiants de première année licence de français mémoire de magister, sous la direction de BERTUCCI Marie- Madeleine, université de Constantine, 2007/2008.
- TAHARI Fatima Zohra, Le conte audio comme support didactique dans l'enseignement/ apprentissage de l'oral, Cas des élèves de la 2ème AM, sous la direction de SEGHIOUR Mounira, université de M'Sila, 2015.

Annexes

La grille d'évaluation

Critères d'observation	Indicateurs	OUI	NON
Les contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Le thème et l'intention sont-ils énoncés au début? - La progression de la pensée est-elle claire ? - Y a-t-il des explications et des reformulations ? - Le propos est-il adapté au niveau de l'auditoire ? - Définitions et informations précise ? - Cohérence par rapport au sujet traité ? 		
La prestation	<ul style="list-style-type: none"> - Le contact est-il établi et maintenu avec l'auditoire ? - Y a-t-il prise en compte de l'auditoire ? - Y a-t-il recours aux gestes ? - L'apprenant s'est-il détaché de ses notes ? - Lit-il ses notes ? - Y a-t-il des hésitations ou des ruptures ? 		
L'aspect technique	<p>L'apprenant a-t-il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisé des facilitateurs didactiques ? - su adapter sa voix à la situation de communication ? - bien géré le temps qui lui a été imparti ? 		

Résumé

Le développement de compétence de production orale nécessite la création de climats favorables d'apprentissage. Dans ce travail nous avons proposé un champ de motivation et d'interaction dans la classe de français langue étrangère par le biais de l'exposé oral vue son importance.

L'exposé oral donne l'occasion à l'étudiant de se manifester et l'incite à être autonome dans son apprentissage, de plus il lui permet de participer avec ses opinions, ses idées et ses connaissances dans la société.

Nous avons choisi de travailler avec les étudiants universitaires appelés à affronter après la formation la vie professionnelle qui implique la prise de parole dans différentes situations de communication.

Pour vérifier l'importance de cet exercice, nous avons mené une observation dans l'université de Mohammed Boudiaf de M'Sila, auprès des étudiants de 1^{re} année licence en lettres et langue française. Cette observation nous a confirmé le rôle primordial de l'exposé oral dans le développement de la production orale.

Abstract

The development of oral production skills requires the creation of favorable learning environments. In this work we proposed a field of motivation and interaction in the class of French as a foreign language through the oral presentation seen its importance.

The oral presentation gives students an opportunity to express themselves and encourages them to be autonomous in their learning, and allows them to participate with their opinions, ideas and knowledge in society.

We have chosen to work with university students who will find facing the professional life after the training, which involves speaking in different communication situations.

To verify the importance of this exercise, we conducted an observation with the students of the 1st year license in letters and French language in the university of Mohammed Boudiaf of M'Sila,. This observation confirms the primordial role of the oral presentation in the development of oral production.

ملخص

يتطلب تطوير القدرة على التعبير الشفهي خلق جو مشجع للتعلم. في هذا العمل اقترحنا حقل للتحفيز والتفاعل في قسم اللغة الفرنسية الأجنبية وذلك عن طريق العرض الشفهي نظرا لأهميته.

يعطي العرض الشفهي للطالب الفرصة حتى يظهر و يحثه على أن يكون استقلاليا في تعلمه بالإضافة إلى انه يسمح له بالمشاركة بأرائه و أفكاره و معارفه في المجتمع.

اخترنا العمل مع الطلاب الجامعيين الذين هم مدعوون بعد هذا التكوين لمواجهة الحياة العملية التي تتطلب الخطاب في مختلف حالات الاتصال. للتأكد من أهمية هذا التمرين. أجرينا رسدا في جامعة محمد بوضياف بولاية المسيلة مع طلبة السنة أولى ليسانس تخصص لغة و آداب فرنسية. هذا الرصد أكد لنا الدور الجوهرى للعرض الشفهي في تطوير التعبير الشفهي.